



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres
Société par Actions Simplifiée
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex

Artémis S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Artémis S.A.S.

12 rue François 1^{er} - 75008 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres
Société par Actions Simplifiée
Société de commissariat aux comptes
Siège social :
Tour FIRST
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
Capital social : 37 000 €
438 476 913 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres
Société par Actions Simplifiée
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex

Artémis S.A.S.

12 rue François 1^{er} - 75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À la collectivité des Associés de la société Artémis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Artémis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'évaluation des titres de participation sont exposées dans la note 2.D. « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifié la correcte application des méthodes définies par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2023

KPMG S.A.

Paris La Défense, le 28 avril 2023

ERNST & YOUNG et Autres

Grégoire Menou
Associé

Pierre Bourgeois
Associé

Clotilde Bor
Associée

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Table des matières

Compte de résultat.....	4
Bilan.....	5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Présentation.....	6
Faits marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
1. Principes généraux.....	6
2. Actifs immobilisés.....	6
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	8
4. Opérations en devises.....	8
5. Provisions.....	8
6. Valeurs mobilières de placement.....	8
7. Instruments financiers.....	9
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	9
Changements de méthode.....	10
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	11
Produits d'exploitation.....	11
Résultat financier.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	12
Impôts sur les bénéfiques.....	12
NOTES SUR LE BILAN.....	13
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
Amortissements.....	13
Immobilisations financières.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Variation des Capitaux propres.....	15
Échéances des créances et des dettes.....	16
Charges à répartir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits à recevoir.....	17
Produits constatés d'avance.....	17
Ecarts de conversion actif et passif.....	17
Instruments de trésorerie.....	18
Engagements pris en matière de retraite.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Situation fiscale différée.....	19
Transactions entre les parties liées.....	19
Engagements hors bilan.....	19
Effectif moyen.....	20
Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance.....	20

Evènements postérieurs à la clôture 20
Identité de la société consolidante..... 20
Intégration fiscale 20

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2022	Exercice 2021
Chiffre d'affaires	13 477 431	12 026 733
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 109
Autres produits	15 747	5 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 493 178	12 033 442
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	(13 908 590)	(12 722 656)
Impôts, taxes et versements assimilés	(987 369)	(235 071)
Salaires et traitements	(65 768)	(65 288)
Charges sociales	(34 839)	(33 290)
Dotations aux amortissements et provisions	(5 553 354)	(5 560 644)
Autres charges	(10 602)	(14 063)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(20 560 522)	(18 631 011)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(7 067 344)	(6 597 570)
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits financiers de participations	899 326 653	480 910 460
Intérêts, produits et charges assimilés	(47 688 831)	(39 282 190)
Autres produits et charges financiers	(136 826 341)	(163 499 048)
RESULTAT FINANCIER	714 811 481	278 129 222
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	707 744 137	271 531 652
RESULTAT EXCEPTIONNEL	787 142	(61 115)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	879 000	603 000
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	709 410 279	272 073 537

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Au 31 décembre 2022			Au 31 décembre 2021
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	96 532 093	(30 851 897)	65 680 196	67 850 539
Immobilisations financières	8 646 127 326	(667 619 621)	7 978 507 705	7 869 152 719
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	8 742 659 419	(698 471 518)	8 044 187 901	7 937 003 258
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés sur commandes	438 233		438 233	843 898
Clients et comptes rattachés	10 788 715		10 788 715	9 178 110
Autres créances	645 351 634	(10 074)	645 341 560	593 838 322
Valeurs mobilières de placement	519 621		519 621	519 621
Disponibilités	69 002 096		69 002 096	67 113 510
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	726 100 299	(10 074)	726 090 225	671 493 461
Frais d'émission d'emprunt à étaler	2 394 625		2 394 625	3 358 887
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	10 009		10 009	369 164
TOTAL DE L'ACTIF	9 471 164 352	(698 481 592)	8 772 682 760	8 612 224 770
PASSIF (en euros)			Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Capital			862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion ou d'apport				
Réserve légale			86 201 739	86 201 739
Autres réserves			3 169 837 386	3 169 837 386
Report à nouveau			6 821 874	6 787 590
RESULTAT DE L'EXERCICE			709 410 279	272 073 537
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			4 834 288 665	4 396 917 639
Provisions pour risques			4 968 787	8 802 173
Provisions pour charges			32 081	15 708
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			5 000 868	8 817 881
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 496 795 966	1 514 011 893
Emprunts et dettes financières divers			2 032 189 979	2 197 507 937
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			3 528 985 945	3 711 519 830
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 493 359	4 864 860
Dettes fiscales et sociales			837 669	812 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			178 063 520	269 287 432
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			184 394 548	274 965 179
Produits constatés d'avance			220 000 000	220 000 000
TOTAL DES DETTES			3 933 380 493	4 206 485 009
Ecart de conversion passif			12 734	4 240
TOTAL DU PASSIF			8 772 682 760	8 612 224 770

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participations sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à observer sur l'exercice en dehors de l'activité ordinaire.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société ARTEMIS sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 10 ans
- Matériel de transport : 15 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont comptabilisés en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'ARTEMIS a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),
- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites dans des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

• *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

• *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré

dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers *prorata temporis* au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés *prorata temporis* en produits financiers.

7. Instruments financiers

ARTEMIS conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou que la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

Le 17 novembre 2021, l'ANC a publié une mise à jour de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. Cette mise à jour fait suite à la décision du Comité d'interprétation des normes IFRS "Attribution des avantages aux périodes de service (IAS 19)".

Au 31 décembre 2022, au lieu d'étaler l'engagement sur toute la durée de présence dans la société, on l'étale sur les dernières années d'acquisition de droits.

Les variations constatées sur l'exercice en cours sont constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2022 une provision est dotée à hauteur de 16 373 €.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 3,75%
- Taux d'inflation long terme : 2,00%
- Taux d'évolution des rémunérations : 5,00%
- Taux de charges sociales : dirigeants 49% - autres 46%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TH- TF 2015-2017
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Syntec

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

	2022	2021
<i>(en euros)</i>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et service (a)	13 477 431	12 026 733
Montant net du chiffre d'affaires	13 477 431	12 026 733
Autres produits et transferts de charges (b)	15 747	6 709
Total des produits d'exploitation	13 493 178	12 033 442

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

(b) Principalement la neutralisation des gains de change d'exploitation.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

	2021	2021
<i>(en euros)</i>		
Dividendes	891 325 436	475 904 181
Revenus des créances immobilisées	8 001 217	5 006 279
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	899 326 653	480 910 460

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

	2022	2021
<i>(en euros)</i>		
Produits d'intérêts et assimilés (a)	50 205 110	33 151 003
Charges d'intérêts et assimilées (a)	(97 893 941)	(72 433 193)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(47 688 831)	(39 282 190)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

	2022	2021
<i>(en euros)</i>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises (a)	(156 645 009)	(188 945 032)
Différences de change (nettes) (b)	11 012 787	22 603 628
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	639 036	869 847
Autres charges financières	(635 568)	(137 215)
Reprises sur provisions et transfert de charges financières (a)	8 802 413	2 109 723
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(136 826 341)	(163 499 048)

(a) Le détail des dotations et reprises sur provisions est donné la note sur les dépréciations figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

(b) En 2022, la différence de change provient principalement des opérations réalisées en USD et GBP comme en 2021.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

(en euros)	2022		2021	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion		17 794		
Sur opérations en capital (a)	(15 386 968)	16 156 316	(15 087 245)	15 026 130
Sur amortissements, provisions et transferts de charges				
TOTAL	(15 386 968)	16 174 110	(15 087 245)	15 026 130
RESULTAT EXCEPTIONNEL		787 142	(61 115)	

- (a) En 2022, les charges et les produits exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres La Vigie.
En 2021, les charges et les produits exceptionnels sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres I2PO à Artémis 80.

Impôts sur les bénéfices

Un produit net d'impôt à hauteur de 879 000 euros a été constaté sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2022	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2022
Concessions, brevets, licences				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	93 242 642			93 242 642
Immobilisations corporelles en cours				
Acomptes sur immobilisations corporelles	887 075	2 402 376		3 289 451
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 129 717	2 402 376		96 532 093
TOTAL	94 129 717	2 402 376		96 532 093

L'augmentation des acomptes sur immobilisations corporelles provient de l'engagement d'achat d'un avion Falcon 10X qui devrait être livré le 2^{ème} semestre 2026.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2022	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2022
Concessions, brevets, licences				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Bâtiments	5 314 135	233 247		5 547 382
Constructions et Installations générales	15 704 779	549 512		16 254 291
Matériel de transport	5 072 805	3 789 502		8 862 307
Mobilier et matériel de bureau & informatique	187 459	458		187 917
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 279 178	4 572 719		30 851 897
TOTAL	26 279 178	4 572 719		30 851 897

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1er janvier 2022	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2022
Participations	6 935 628 719	64 864 087	(4 536 400)	6 995 956 407
Créances rattachées à des participations	735 719 416	182 455 031	(1 394 069)	916 780 378
Prêts et autres immobilisations financières	718 132 426	15 368 183	(110 067)	733 390 541
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 389 480 561	262 687 301	(6 040 536)	8 646 127 326

L'augmentation des participations correspond principalement à :

- L'achat de titres Kering pour 38,7 millions d'euro ;
- L'achat de titres Artémis Domaines pour 16,1 millions d'euros ;

La diminution des participations provient de :

- La Transmission Universelle de Patrimoine de Ter Obligations chez Artémis en décembre 2022 pour 4,5 millions d'euros ;

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 52,3 millions d'euros d'acompte sur dividendes à recevoir de la société Kering ;
- de 118,8 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 24 ;
- De 6,8 millions d'euros de la créance long terme envers la société Kersaint.

La réduction des créances rattachées à des participations provient principalement de la reprise :

- de 1,4 millions d'euros des intérêts courus 2021.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières provient de l'acquisition de titres de la société Deezer Acquisition pour 15 millions d'euros.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	2021	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2022
Provisions pour pertes de change	369 927	10 009	(369 927)	10 009
Autres provisions pour risques et charges	8 447 954	4 975 150	(8 432 246)	4 990 858
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 817 881	4 985 159	(8 802 173)	5 000 868
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		16 373		
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		4 968 786	8 802 173	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées des engagements de retraite.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	2021	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2022
Provisions sur titres de participations	199 193 043	23 059 362	(4 378 472)	217 873 933
Provisions sur autres immobilisations financières	321 134 798	128 611 129	(239)	449 745 688
DEPRECIATIONS	520 327 841	151 670 491	(4 378 711)	667 619 621
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		151 670 491	4 378 711	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 45,8 millions d'euros sur la créance Long Terme Artémis 24 ;
- 66,1 millions d'euros sur les titres Farfetch ;
- 2,6 millions d'euros sur les titres Ortygia ;
- 10,4 millions d'euros sur les titres Deezer ;
- 16,8 millions d'euros sur les titres EPS ;
- 1,4 millions d'euros sur les titres Le Point ;

- 3,8 millions d'euros sur les titres Kersaint ;
- 3,3 millions d'euros sur les titres Antin.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (4,4) millions d'euros sur les titres Ter Obligations suite à la Transmission Universelle de Patrimoine.

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital de la société ARTEMIS s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2021 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2021	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2022 (avant affectation du résultat)
<i>(en euros)</i>					
Capital social	862 017 387				862 017 387
Réserve légale	86 201 739				86 201 739
Réserve ordinaire	3 169 837 386				3 169 837 386
Dividendes		272 039 253	(272 039 253)		
Report à nouveau	6 787 590	34 284			6 821 874
Résultat de l'exercice	272 073 537	(272 073 537)		709 410 279	709 410 279
CAPITAUX PROPRES	4 396 917 639		(272 039 253)	709 410 279	4 834 288 665

Au 31 décembre 2022, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2022		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	916 780 378	238 941 242	677 839 136
Prêts	2 358	2 358	
Autres immobilisations financières	3 763 232	123 409	3 639 823
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	920 545 968	239 067 009	681 478 959
Créances clients, douteux ou litigieux	10 788 715	10 788 715	
Autres créances	8 786 533	8 786 533	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux			
Etat et autres collectivités			
Impôts sur les bénéficiés			
Taxe sur la valeur ajoutée	949 386	949 386	
Autres impôts et divers			
Groupes et associés	644 023 676	644 023 676	
Débiteurs divers	378 572	378 572	
TOTAL créances liées à l'actif circulant	664 926 882	664 926 882	
Charges constatées d'avance			
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 394 625	2 394 625	
TOTAL DES CREANCES	1 587 867 475	906 388 516	681 478 959

(en euros)	Au 31 décembre 2022		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
A 1 an maximum à l'origine			
A plus d'1 an à l'origine	1 500 000 000	5 144 267	1 494 855 733
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	5 493 359	5 493 359	
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	41 140	41 140	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéficiés			
Taxe sur la valeur ajoutée	794 943	794 943	
Autres impôts	1 586	1 586	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	2 113 486 162	16 607 191	2 096 878 971
Autres dettes	184 150 634	184 150 634	
Produits constatés d'avance	220 000 000		220 000 000
TOTAL DES DETTES	4 023 967 824	212 233 120	3 811 734 704

Charges à répartir

(en euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Frais d'émission d'emprunts	2 394 625	3 358 887
TOTAL	2 394 625	3 358 887

Il s'agit des frais d'émission de l'emprunt obligataire étalés sur la durée de l'emprunt

Charges à payer

(en euros)	2022	2021
Autres charges	68 239 637	87 383 498
Intérêts courus	16 607 191	13 553 542
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 032 975	4 417 292
Dettes fiscales et sociales	23 346	23 098
TOTAL	89 903 149	105 377 430

Produits à recevoir

(en euros)	2022	2021
Intérêts courus	17 062 067	6 167 091
Clients factures à établir	9 525 160	7 441 961
TOTAL	26 587 227	13 609 052

Produits constatés d'avance

(en euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

(en euros)	Ecarts de conversion actif		Provisions pour pertes de change	
	2022	2021	2022	2021
Sur créances immobilisées à l'actif	3 495			
Sur actifs circulants	6 514			
Sur dettes financières		369 164	10 009	369 927
TOTAL	10 009	369 164	10 009	369 927

(en euros)	Ecarts de conversion passif	
	2022	2021
Sur actifs circulants	12 200	4 240
Sur dettes financières	24	
Sur dettes d'exploitation	511	
TOTAL	12 735	4 240

Instruments de trésorerie

Artémis a vendu en 2022 des options de vente (*Put*) sur actions Kering. Les primes sur ces ventes de *Put* ont été encaissées au cours de l'exercice :

- A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait avoir à décaisser sur l'exercice 2023 un montant maximum de 213,2 millions d'euros.
- A 31 décembre 2022, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 28,5 millions d'euros.

Artémis a vendu en 2022 des options d'achats (*Call*) sur actions Puma. Les primes sur ces ventes de *Call* ont été encaissées au cours de l'exercice.

- A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait encaisser sur l'exercice 2023 un montant maximum de 60,5 millions d'euros.
- A 31 décembre 2022, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 19 024 euros.

Engagements pris en matière de retraite

	2022	2021
I.D.R.	32 081	15 708

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Base	Impôt (taux 25%)	Base	Impôt (taux 26,5%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 292 210 080	323 052 520	1 224 888 037	324 595 330
• Provision perte de change			358 032	94 878
• Charges à payer – Primes et salaires	9 940	2 485	9 940	2 634
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement				
• Provision sur titre de participation LT	8 859 206	2 214 801	75 912 825	20 116 899
• Ecart de conversion Passif	12 735	3 184	4 240	1 124
• Abandon de créances				
TOTAL	1 152 382 816	288 095 704	1 301 173 074	344 810 865
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif	10 009	2 502	369 164	97 828
TOTAL	10 009	2 502	369 164	97 828
SITUATION NETTE	1 152 392 825	288 098 206	1 300 803 910	344 713 036

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2022			31 décembre 2021
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
Avals, cautions, garanties donnés	3 665 349 854	375 000 000	2 656 407 542	633 942 312	3 759 473 018
Swap emprunteur taux fixe	1 820 000 000	1 820 000 000			1 520 000 000
Autres engagements donnés	909 429 867		62 929 867	846 500 000	65 332 243
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	6 394 779 721	2 195 000 000	2 719 337 409	1 480 442 312	5 344 805 261
Engagements reçus					
Avals, cautions, garanties reçus	1 801 000 000		1 801 000 000		2 036 000 000
Autres engagements reçus	24 745 847	24 745 847			24 745 847
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 825 745 847	24 745 847	1 801 000 000		2 060 745 847
Engagements réciproques					
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 220 525 568	2 219 745 847	4 520 337 409	1 480 442 312	3 284 059 414

Dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux, Artémis peut mettre en place des swaps de taux d'intérêts adossés à certains emprunts. Au 31 décembre 2022, des swaps de taux sont en place dans la société. Leur juste valeur à cette date est de 53,7 millions d'euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Ingénieurs et cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres	1	1			1	1
TOTAL	1	1			1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1er - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1er janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artémis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros d'unité monétaire)</i>											
Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I. RENSEIGNEMENTS DETAILLES (2)											
A. Filiales (détenues à plus de 50 %)											
AROK INTERNATIONAL 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 418 745 196	632 079 EUR	121 302 EUR	100%	704 986	704 986		650 000	EUR	107 367 EUR		
ARTEMIS VIGNOBLES 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 455 202 770	20 524 EUR	187 791 EUR	100%	112 865	112 865		565 000	2 197 EUR	31 046 EUR		
E.P.S. 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 419 520 069	82 300 EUR	(34 282) EUR	100%	128 691	48 018	179 429		EUR	(16 816) EUR		
SELENA 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	4 106 EUR	100%	20	20		500 000	EUR	2 793 EUR		
ARTEMIS 35 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 989	20 EUR	(24) EUR	100%	20				EUR	EUR	(8)	
TERISAM 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 528 785 082	21 374 EUR	(654) EUR	100%	28 714	20 072		970 000	EUR	EUR	(648)	
KERSAINT 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 900 604 273	10 000 EUR	(1 367) EUR	99%	9 900	6 142		100 000	EUR	EUR	(2 429) EUR	
ARTEMIS 36 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 904 721 065	20 EUR	(1) EUR	100%	20	20			EUR	EUR	(4)	

<i>(en milliers d'euros d'unité monétaire)</i>											
Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
ARCHER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 037 999	3 131 EUR	(2 750) EUR	100%	7 037			375 000		(1 273) EUR		
SEBDO LE POINT 1 boulevard Victor 75015 Paris RCS 312 408 784	13 500 EUR	(8 741) EUR	100%	40 752	3 550			65 334 EUR	(724) EUR		
ARTEMIS 24 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 807 871 371	40 020 EUR	(145 679) EUR	97%	42 642		625 591	350 000		(46 040) EUR		
DIWEZH 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 390 427 490	200 EUR		100%	200	200				892 EUR		
B. Participations (détenues entre 15 et 50 %)											
KERING 40 rue de Sèvres 75007 Paris RCS 552 075 020	496 800 EUR	5 641 000 EUR	42%	4 036 091	4 036 091			584 000 EUR	1 552 000 EUR	677 512	
PUMA (3) 91074 Herzogenaurach – Allemagne	150 800 EUR	2 388 000 EUR	29%	1 845 333	1 845 333			8 465 100 EUR	353 500 EUR	30 970	
SCAR 32 avenue Hoche 75008 Paris RCS 428569 800	5 000 EUR	(2 063) EUR	49%	1 431	1 431			1 676 EUR	(1 251) EUR		
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
A. Filiales non reprises au paragraphe I.A (2)											
a) Filiales françaises (ensemble)				16 171	16 171						
b) Filiales étrangères (ensemble)											
B. Participations non reprises au paragraphe I.B											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				229							
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				20 855							
TOTAL				6 995 957	6 794 899						

ARTEMIS

- (1) Après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.
- (2) Les filiales et participations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.
- (3) Sociétés mères de sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.